



Agir à la DGFIP pour les rémunérations et les statuts, c'est le 20 mars 2014

Emblématique de la politique de réduction des dépenses publiques, le traitement des fonctionnaires est gelé depuis juillet 2010. Pendant ce temps, leur rémunération globale diminue régulièrement (par l'augmentation des retenues pour pension en particulier). De plus, le gouvernement ne cache pas sa volonté d'introduire l'individualisation, voire de réintroduire la modulation, orientations contradictoires avec les principes même du service public.

En outre, même si le Premier ministre dément aujourd'hui toute idée de blocage des avancements d'échelons et de grades, il suffit de voir les politiques de réductions salariales imposées aux agents publics dans d'autres pays européens, pour comprendre que l'idée fait toujours son chemin.

Il faut donc agir le 20 mars :

- Pour une revalorisation du traitement budgétaire par la revalorisation du point d'indice.
- Pour que les nouveaux régimes indemnitaires des agents des Finances Publiques se traduisent par une revalorisation concourant à la réduction des écarts de rémunération et sans aucune perte de revenu.
- Pour un abandon des indemnités de type PFR qui visent à asseoir tout ou partie de la rémunération sur des critères individualisés et arbitraires.
- Pour obtenir un véritable plan de reconnaissance des qualifications et dénoncer la réduction des volumes ministériels de promotions internes.
- Pour exiger le maintien des spécificités DGFIP liées à l'exigence de technicité pour tous les agents et dénoncer les orientations néfastes du ministère de la Fonction Publique qui visent à remettre en cause les statuts particuliers, à niveler par le bas l'ensemble des règles de gestion, des garanties et des régimes indemnitaires des agents des Finances Publiques.
- Pour la défense des statuts particuliers des agents des Finances Publiques en s'opposant à la mise en place de statuts interministériels ou de cadres professionnels "transfonctions publiques".
- Pour refuser la mobilité forcée des agents en fonction des réductions d'effectifs ou des restructurations imposées par la démarche stratégique, déclinaison à la DGFIP de la Modernisation de l'Action Publique (MAP).

Soyez tous et toutes en grève le jeudi 20 mars 2014.